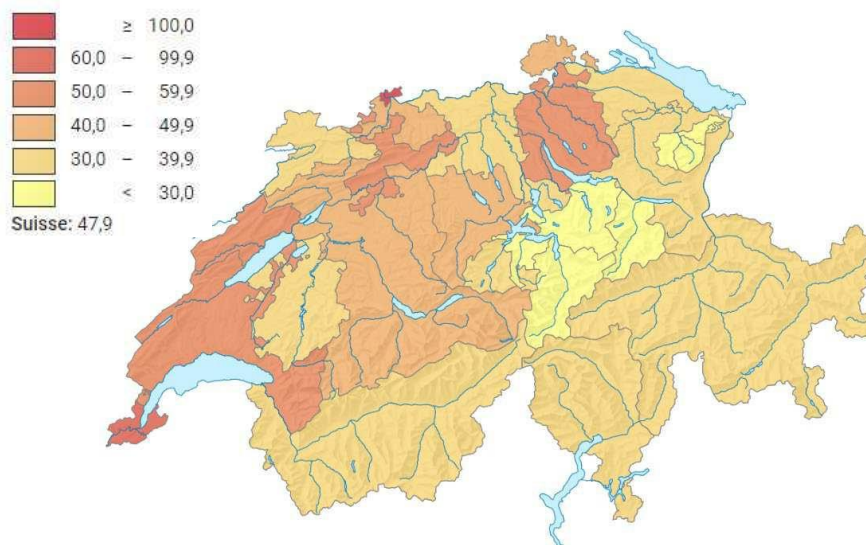


Sécurité

Protéger les victimes, pas les délinquants

Genève était autrefois un canton sûr. Une politique laxiste, une application molle des lois et l'ouverture des frontières à la suite de l'adhésion de la Suisse à l'espace Schengen ont eu pour effet que Genève affiche le 2^e taux de criminalité le plus élevé de Suisse. Genève est devenue l'eldorado des criminels. Nos magistrats doivent prononcer des sanctions dissuasives à l'encontre des criminels et il faut appliquer rigoureusement les peines et mesures. La sécurité est la première condition de la prospérité.

Nombre d'infractions par 1'000 habitants



Laxisme et complaisance envers les délinquants

Le peuple et les cantons ont approuvé en 2010 l'initiative populaire UDC pour le renvoi des criminels étrangers mais le Conseil fédéral et le Parlement se sont empressés de l'affaiblir en y ajoutant une « clause pour les cas de rigueur ». Les tribunaux genevois peuvent donc continuer de décider à leur guise s'ils veulent expulser un criminel étranger ou non. Les délinquants étrangers continuent de bénéficier d'une grande clémence en matière d'expulsion, la « clause pour les cas de rigueur » est en réalité une « clause de protection des malfaiteurs ».

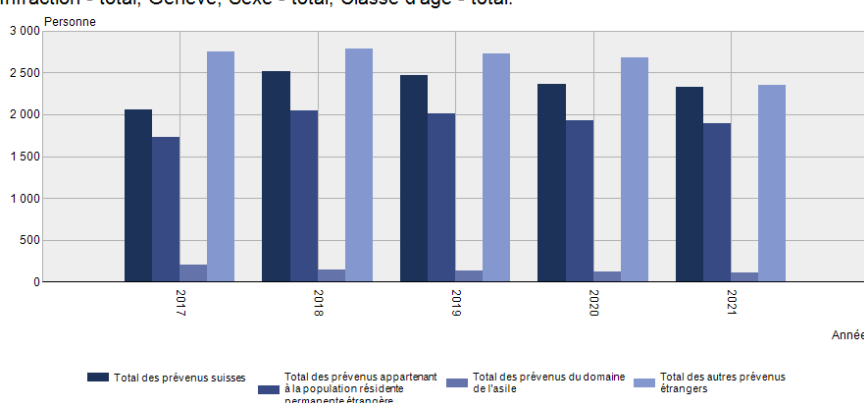


L'insécurité s'accroît

Tous les cinq jours, un viol a eu lieu à Genève en 2020. Cette même année, le nombre de tentatives d'homicide a progressé de 70% par rapport à l'année précédente. Le nombre de lésions corporelles graves (art. 122 Code pénal suisse) progresse de 92% dans cet intervalle.

C'est dire que Genève est depuis des années la destination européenne favorite des bandes criminelles. Ce développement se répercute directement sur le sentiment de sécurité des citoyennes et des citoyens. Beaucoup d'entre eux ne se sentent plus en sécurité dans les rues, les écoles et même à domicile. Menacés, voire attaqués physiquement, les personnes âgées, les jeunes gens et notamment les jeunes femmes n'osent plus marcher dans les rues la nuit venue.

Prévenus enregistrés par la police selon le Code pénal selon Catégorie de séjour et Année.
Infraction - total, Genève, Sexe - total, Classe d'âge - total.



Source: OFS - Statistique policière de la criminalité - © OFS

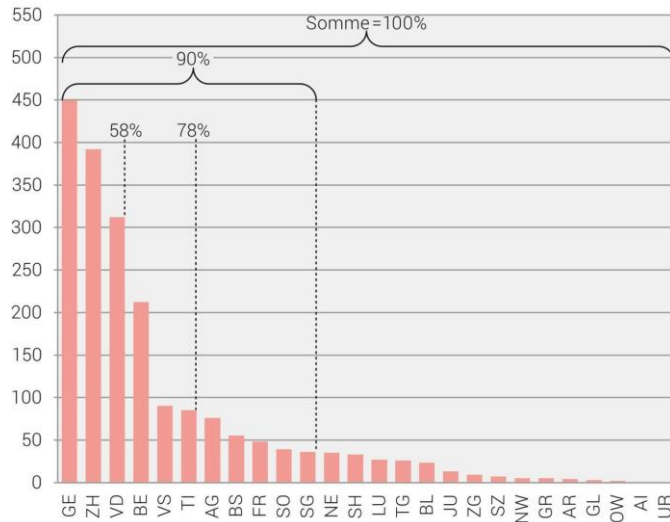
De jeunes délinquants étrangers prennent des quartiers en otage

Notre système pénal est insuffisant sur plusieurs points de vue. D'abord, les tribunaux prononcent systématiquement des peines trop douces, notamment dans les cas de crimes violents. Un trop grand nombre de jugements cléments et une exécution laxiste des peines et mesures enlèvent tout caractère dissuasif au système pénal. Ensuite, la conception actuelle de notre système pénal tend vers des sanctions douces et visant surtout à assister les délinquants. L'idée de l'effet thérapeutique l'emporte sur le caractère punitif et dissuasif que doit avoir une peine. Des magistrats de gauche et du centre



font preuve de plus d'empathie envers les délinquants qu'envers les victimes.

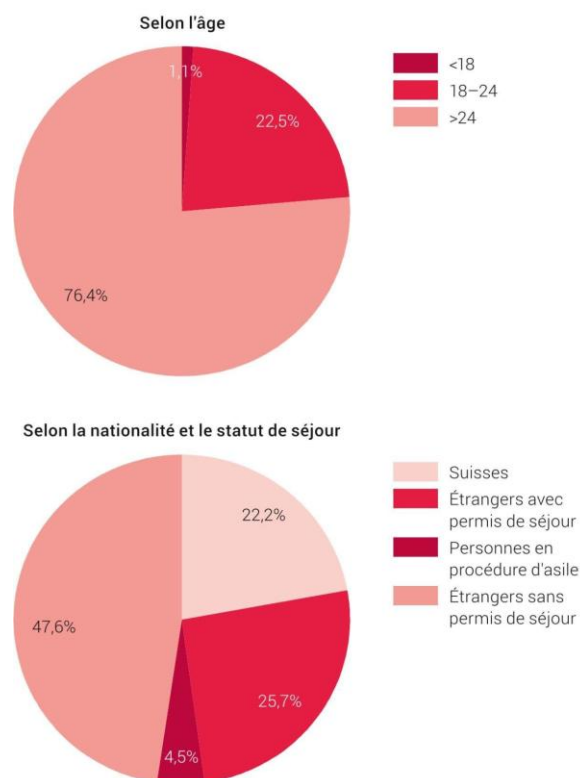
Détention préventive selon le canton, en 2021



Source: OFS – Statistique de la privation de liberté (FHE)

© OFS 2021

Personnes en détention préventive, en 2021



Source: OFS – Statistique de la privation de liberté (FHE)

© OFS 2021



Résultat : des bandes de jeunes violents principalement d'origine maghrébine s'approprient des quartiers comme aux Grottes où les habitants constatent beaucoup de bagarres au couteau, de deal, de vols et de racket. Face à un sentiment d'impunité, d'autres jeunes s'amuse à bouter le feu à des poubelles ou à des garages au Lignon notamment.

Réorganiser la police pour la rendre plus efficace

Tolérance zéro face à la violence et soutien à nos policiers

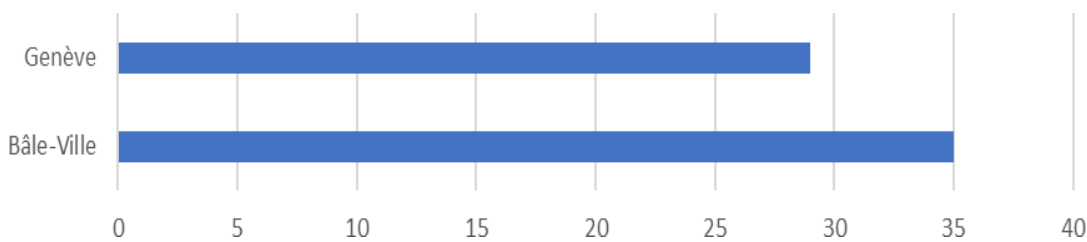


L'UDC exige des juges des peines beaucoup plus sévères contre les actes de violence, notamment lorsque des agents de police sont attaqués. Trop souvent, les délinquants sont protégés et c'est à nos policiers de rendre des comptes. Preuve en est la multiplication des procédures pénales dans lesquelles des membres du corps de police sont entendus à des titres divers et souvent, malheureusement, en qualité de prévenus.

Il s'agit là d'un des développements les plus pernicioeux de ces dernières années. Notre initiative protégera nos policiers du harcèlement judiciaire et des procédures pénales abusives.



Effectif policier pour 1'000 habitants



Doter notre police des meilleurs outils et de meilleurs moyens

L'actuelle loi sur la police est la conséquence d'un artifice électoral. La loi est qualifiée d'échec par une majorité d'observateurs et surtout par celles et ceux qui la vivent au quotidien. La loi réorganise la police autour de 5 missions et services (police-secours, police judiciaire, internationale, routière et de proximité) et supprime la gendarmerie comme corps constitué.

L'objectif de la loi était de réorganiser la police pour la rendre plus efficace. En pratique, la mise en œuvre de la loi n'a pas répondu aux promesses accompagnant son développement ainsi que de parvenir à un rétablissement de la sécurité. La police est péjorée dans ses activités opérationnelles et ses effectifs démotivés comme le relèvent les hommes et les femmes sur le terrain. En parallèle à un renforcement des effectifs, plus d'agents sur le terrain, l'UDC soutient un système plus limpide et moins cloisonné qu'actuellement offrant de meilleures conditions de travail aux policiers et des prestations de qualité aux citoyens.



Contrôler les frontières : une démarche qui paie.

La Suisse doit rétablir les contrôles aux frontières existant avant son adhésion à l'accord de Schengen. Des frontières contrôlées dissuadent les bandes de voleurs étrangers d'organiser des rapines en Suisse. En mars 2020, « grâce » au Covid, le Conseil fédéral a décidé, d'une part, d'effectuer des contrôles non plus seulement aux frontières avec l'Italie, mais également à celles avec l'Allemagne, l'Autriche et la France et, d'autre part, d'introduire des refus d'entrée, tout en prévoyant des exceptions. Les contrôles aux frontières participent à la diminution des cambriolages dans le canton de Genève, un domaine où la délinquance transfrontalière est importante. Le nombre de cambriolages a accusé une chute globale d'environ 40% et jusqu'à 90% sur les appartements et les villas. Les vols à la tire, quant à eux, ont connu une baisse de 60% environ en mars 2020 par rapport au mois de mars 2019.



Positions

L'UDC...

- veut que Genève sorte de sa position de deuxième canton le plus criminogène de Suisse ;
- exige un renforcement des contrôles aux frontières pour lutter contre la criminalité ;
- exige le retour à nos frontières des garde-frontières engagés à l'aéroport pour contrôler des passeports ;
- demande une meilleure coordination de l'Office cantonal de la population et des migrations (OCPM) et de la justice en vue d'expulser les criminels étrangers au terme de leur peine ;



- veut que les criminels étrangers soient expulsés selon le principe « interpellé, jugé, expulsé » ;
- soutient le centre de renvoi fédéral ;
- exige l'application des mesures de contraintes prévues par le droit fédéral ;
- est favorable à un renforcement de la coordination entre gardes-frontière et polices ;
- entend soutenir la police et la protéger contre le harcèlement judiciaire (initiative populaire) ;
- est favorable à une police municipale armée pour permettre une autonomie opérationnelle ;
- veut doter la police de moyens humains et de matériel suffisant sur le terrain ;
- veut restituer à la police sa vocation première, consistant à assurer la sécurité de la population, qui doit passer avant son rôle de verbalisation d'infractions mineures au stationnement ;
- exige une réorganisation du corps de police en soutenant notamment l'intégration des corps de police communaux dans un dispositif de sécurité cantonal ;
- demande une hiérarchisation des missions prioritaires de la police dans la loi, que l'on fixe des objectifs clairs de prestations et que l'on surveille la réalisation de ces objectifs ;
- demande le déplacement des centres d'accueil de requérants d'asile hors des agglomérations ;
- soutient l'augmentation de l'âge d'entrée dans la police ou comme gardiens de prisons ;
- exige l'application de l'art. 11 A de la loi pénale genevoise (résultant d'un projet de loi UDC) réprimant la mendicité ;
- veut que les devoirs des gens du voyage étrangers rejoignent les obligations des populations résidentes ;
- propose de renforcer la formation et la coordination entre les pompiers professionnels et volontaires ;
- entend créer un corps de réservistes de retraités de la gendarmerie (p.ex. pour l'encadrement d'événements sportifs ou pour les actions d'information et de sensibilisation) ;
- veut restaurer la sécurité et la qualité de vie dans les quartiers populaires.



Avantages

Ce que cela rapporte :

- en tant que citoyen, une meilleure protection contre les cambriolages et la délinquance en général ;
- en tant que jeune, une plus grande sécurité contre le harcèlement et les agressions lors des sorties ;
- en tant que policier, un meilleur soutien et une protection contre le harcèlement judiciaire résultant de l'exercice normal de mon activité professionnelle ;
- en tant que professionnel du tourisme ou commerçant, une meilleure image de Genève auprès des touristes.

